



Communiqué de Presse du 14 avril 2017

Le SNEP-FSU prend position contre l'apartheid sexué dans le sport

Les JO représentent un événement sociétal qui touchent des milliards de personnes dans le monde (3,7 milliards ont vu les JO de Londres) et exercent un grand attrait sur la jeunesse. Ils sont un miroir grossissant de la société avec ses valeurs positives mais aussi ses dérives.

La Charte Olympique véhicule des valeurs éducatives, en particulier l'égalité entre les hommes et les femmes et le droit fondamental de toute personne à pratiquer une activité sportive. Le SNEP-FSU considère qu'elles devraient participer au développement humain et à l'émancipation. Force est de constater que ces valeurs ne sont pas partagées par tous et toutes. Quelques états (Arabie saoudite, Iran) pratiquent un apartheid sexué qui devrait les mettre, compte tenu de la charte, hors du jeu olympique.

L'Iran et l'Arabie Saoudite, sont les deux seuls pays au monde à interdire aux femmes l'entrée des stades. Ils conditionnent la pratique des filles et des femmes au port d'une tenue conforme aux préceptes religieux, à la non-mixité des lieux et compétitions, limitent les sports à certaines disciplines quand ils n'interdisent pas complètement le sport et l'éducation physique pour les filles, comme c'est le cas dans les collèges d'état en Arabie Saoudite. Ce dernier pays ne dispose même pas d'infrastructures sportives pour les femmes.

Pour le SNEP-FSU, la candidature de Paris 2024 doit être l'occasion de rappeler à toutes les instances nos exigences et d'œuvrer pour que s'appliquent les chartes et conventions rappelant la fonction universaliste du sport auxquelles aucun État ne pourrait déroger, qu'elles qu'en soient les raisons (politiques, religieuses ou culturelles) !

Nous nous associons ainsi à la campagne solidarité contre l'apartheid sexué dans le sport, initiée par la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), qui regroupe 65 associations et la Ligue du Droit International des Femmes (LDIF).

Nous proposerons à nos adhérent.es de participer aux actions déjà envisagées et les appelons au rassemblement prévu le : **lundi 15 mai devant le siège du Comité de Candidature de Paris 2024** (96, boulevard Haussmann, Paris 8ème), à l'occasion de la visite de la Commission d'Évaluation du Comité International Olympique.

CONTACTS

Nina Charlier : nina.charlier@snepfusu.net // 06 23 82 92 70

Service Presse - Corinne Humbert

secretariat@snepfusu.net // 01.44.62.82.23